

Charte de qualité des parcs d'activités économiques de l'Hérault



CONTEXTE DE LA DEMARCHE/DISPOSITIF

Portée de la démarche : Départementale

Structure porteuse : Département de l'Hérault

Public visé :

- Les élus des collectivités territoriales, EPCI, maîtres d'ouvrage
- Les aménageurs, les professionnels de l'urbanisme
- Les concepteurs des bâtiments d'activités
- Les chefs d'entreprises
- Les animateurs des structures économiques locales

Principe de la démarche :

Les personnes doivent adhérer à la charte afin de pouvoir bénéficier des aides financières mais cette charte ne présente pas de critères à respecter. **Cette charte est construite sous forme de guide de « recommandations » sans exigences précises**

Mise en œuvre de la démarche : /

Moyens techniques et financiers:

- Aides financières
- Assistance technique du CAUE 34
- L'essentiel de la charte de qualité de l'Hérault

Critères d'éligibilité : Adhésion à la charte et respect du règlement départemental

Document de référence : Charte

Approche de la démarche : Par étape de conception

DETAIL DE LA CHARTE

Le rôle des acteurs

La démarche

Les étapes préalables

- Enjeux des études de positionnement économique
- Méthodologie d'une étude de positionnement économique
- Pertinence économique
- Avantages des études de positionnement économique
- Les conditions préalables à une opération réussie
- Les études préopérationnelles
- L'action foncière

L'élaboration du projet

- La conception

Entrées de ville

- Entrées de villes et images de la ville
- La prise en compte de l'amendement Dupont

La requalification

- Le constat
- Répartition des ZAE sur le département de l'Hérault
- La démarche de requalification
- Des réalisations
- Zones d'activités requalifiées

Qualité environnementale

- Les principes du développement durable dans le bâtiment

- Des choix d'aménagement - une démarche
- Le coût global
- Des exemples expérimentaux
- La gestion environnementale

Architecture

- La volumétrie et l'expression architecturale
- Les clôtures et les abords du bâtiment
- Les enseignes

Traitement des espaces communs

- Le mobilier urbain et les réseaux
- L'entrée du site
- La signalétique

Documents d'urbanisme

- Les documents obligatoires
- Les documents optionnels
- L'intégration des prescriptions dans les documents d'urbanisme

Commercialisation

- La commercialisation des parcs d'activités : la prospection,
- la promotion et les actions de communication

Gestion du site